

Cegid Etafi Pré Revue Fiscale

Une aide à l'optimisation des déclarations fiscales

A travers une analyse détaillée de la liasse et de la balance, **Etafi Pré Revue Fiscale** vous accompagne lors de l'élaboration de vos déclarations fiscales. Payez le « juste impôt » et minimisez vos risques.

Êtes-vous sûr de n'avoir jamais oublié :

- de bénéficier d'un nouveau crédit d'impôt ?
- d'étaler une plus-value afférente à vos indemnités d'assurance ?
- de limiter la réintégration d'une quote-part de frais et charges au total des frais et charges de toute nature ?
- de prendre connaissance d'une nouveauté législative, réglementaire ou jurisprudentielle ?
- que vous étiez susceptible de relever de la taxe sur les salaires ?

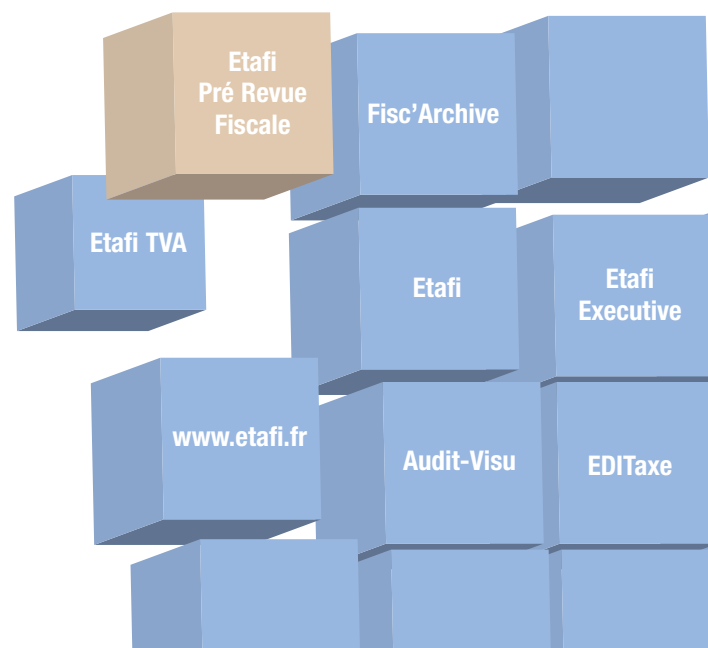
Réalisez un pré audit fiscal en lien direct avec les données d'Etafi ou de Profin

- **Etafi Pré Revue Fiscale** fonctionne de façon intégrée à Etafi ou Profin.
- Un simple clic sur la fonction « Pré Revue Fiscale » permet d'analyser les données présentes dans la liasse fiscale des exercices N et N-1 et dans la balance comptable.
- **Etafi Pré Revue Fiscale** assiste l'utilisateur dans son processus d'élaboration de sa déclaration fiscale grâce à sa base de connaissances intégrée.
- **Etafi Pré Revue Fiscale** est une véritable aide à la décision, complémentaire aux contrôles de cohérences arithmétiques présents dans vos logiciels Etafi et Profin.

Bénéficiez d'un système didactique et interactif

- En fonction des données présentes dans la liasse fiscale ou dans les comptes de la balance, **Etafi Pré Revue Fiscale** génère de façon automatique une liste de questions pertinentes. Les réponses apportées enrichissent la base de connaissances du dossier.
- Les questions sont classées par thèmes afin de faciliter la saisie des données : données permanentes, actifs, résultat, provisions et charges à payer, plus et moins-values, crédits d'impôts, aspects déclaratifs...

*Exemple de question : **Etafi Pré Revue Fiscale** a détecté la présence de véhicules société dans le formulaire 2065 ter mais pas la présence d'une charge dans le compte 63514 de la balance, est ce normal O/N ?*



- À l'issue des réponses apportées aux questions, **Etafi Pré Revue Fiscale** propose des conclusions que l'utilisateur peut compléter et enrichir de ses remarques : commentaires, vu, ignoré, non applicable...
- Différents types de conclusions sont proposés : alertes, recommandations, extraits ou résumés de textes réglementaires, jurisprudences... afin d'aider l'auditeur à prendre les bonnes décisions.
- **Etafi Pré Revue Fiscale** fonctionne de façon dynamique. Toute rectification de la liasse ou de la balance modifie le scénario des questions et conclusions.

— Un diagnostic fiscal : 3 axes de conclusion

Les conclusions proposées par **Etafi Pré Revue Fiscale** sont organisées selon 3 grands axes :

Détection des erreurs et anomalies « potentielles » dans la liasse fiscale

Etafi Pré Revue Fiscale propose un classement des conclusions par grands thèmes. L'auditeur peut ainsi accéder rapidement aux conclusions proposées par **Etafi Pré Revue Fiscale** afin de les qualifier ou bien intervenir directement sur la liasse Fiscale pour apporter les corrections nécessaires.

Documents fiscaux ou comptables à produire

Etafi Pré Revue Fiscale propose, lorsque cela est nécessaire une liste des documents fiscaux à produire en complément des documents de la liasse fiscale.

Exemple : L'outil a détecté un crédit d'impôt Mécénat, ne pas omettre de déposer une déclaration 2069-M-SD (et 2069-MS1-SD si vous disposez d'un excédent reporté des exercices antérieurs).

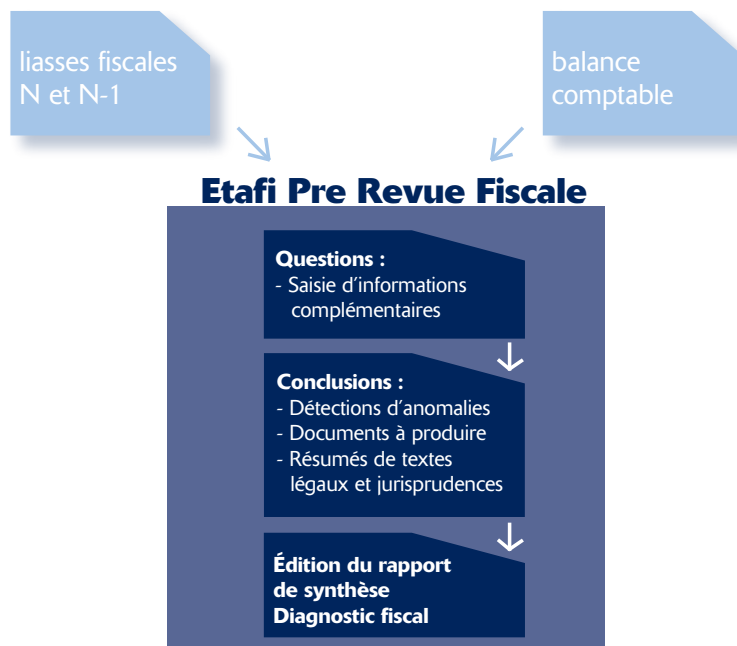
Résumés des textes légaux et jurisprudences

Pour aider dans la prise de décision, **Etafi Pré Revue Fiscale** propose des résumés de textes réglementaires ainsi que les jurisprudences importantes parues depuis les 24 derniers mois. Ces informations dépendent des données de l'entreprise et concernent les principales nouveautés fiscales de l'année.

Exemple : Avantages en nature (CE n° 260787 du 24/03/2006) : Si vous avez comptabilisé des charges représentatives d'avantages en nature au profit du personnel, une jurisprudence du Conseil d'État de 2006 exige une comptabilisation explicite des avantages, conformément à la règle de base issue de l'article 54 bis, al. 2 du CGI, pour pouvoir la déduire.

— Édition d'un rapport de synthèse

Les conclusions qualifiées et commentées par l'auditeur sont disponibles sous forme d'éditions avec choix de présentation (vu, écarté...). Le rapport synthétise l'ensemble des remarques et préconisations effectuées lors de la revue fiscale.



www.etafi.fr